

## **Groupe pilote « Formation »**

### **Relevé de conclusions du 2 septembre 2016**

**Présents :** Alain Tallon, Nathalie Drach-Temam, Jean-Michel Siaugue, Isabelle Dasque, Claire Blin, Nathalie Lami, Bernard Froment, Marie-Christine Kerhuel, Yasmine Hebieb, Caroline Sananès.

**Rédacteur :** Caroline Sananès.

---

---

Ordre du jour :

- Réflexion sur la répartition de compétences sur la base du périmètre du GT

La question de la répartition des compétences et de leur articulation entre les différentes instances de gouvernance universitaire et facultaire est posée. Le pilotage de la formation devrait se faire principalement au niveau facultaire. La présidence sera, quant à elle, davantage tournée vers l'extérieur avec un rôle stratégique et international important. A ce titre, Les implantations externes à la Nouvelle Université et notamment la gestion des campus à l'étranger feront l'objet d'une attention particulière. L'ensemble des conventions internationales devrait être portées au niveau de l'université, même si l'exécution est ensuite confiée à une des facultés.

Les pouvoirs conférés aux doyens devront leur permettre de travailler avec une autonomie de décision suffisante par rapport à la présidence. Une telle démarche permettrait à la présidence de se concentrer sur son rôle à l'international. Pour autant, le seul pilotage de la formation par les doyens au sein des facultés est difficilement envisageable ; un dialogue transversal impliquant d'éventuels interlocuteurs est à privilégier entre les doyens et les directeurs des UFR. Le pilotage de la formation continue étant envisagé au niveau inter-facultaire, elle devrait également être mutualisée et transversale au niveau des facultés. En ce qui concerne l'Institut de Formation Doctorale (IFD), la réflexion reste ouverte ; celui-ci pouvant être mutualisé à l'ensemble des facultés.

L'organisation des facultés est souhaitée telle que la transversalité ne se traduise par une indépendance structurelle au niveau des facultés. Le GT Formation fait par ailleurs remarquer qu'en ce qui concerne les disciplines rares, les décisions ne pourront être prises au niveau de la faculté ; elles devraient être intégrées dans son contrat d'objectifs et de moyens lorsque leur pérennité est décidée. La constitution de formations transversales et pluridisciplinaires oblige par ailleurs à s'interroger sur la nécessaire coordination des services facultaires en charge de la formation. Si les modalités du contrôle des connaissances doivent être définies au niveau facultaire, la délivrance des diplômes fait l'objet d'une responsabilité commune à l'université, l'organisation restant à discuter.

Des thèmes transversaux aux GT Formation, RH et recherche pour les BU ont également été identifiés et concernent notamment la gestion facultaire des bibliothèques et les personnels. Ces thèmes seront abordés au sein de groupes thématiques propres.

**Annexe : Questions diverses**

- ✓ Comment s'assurer que les décisions prises par les doyens reflèteront les attentes de la présidence tout en leurs garantissant une autorité/crédibilité suffisante ?
- ✓ Faut-il un « vice-doyen » par faculté en charge de la formation et de la recherche dans les facultés ?
- ✓ L'organisation des parcours de formation doit-elle être harmonisée entre les facultés ?